



ACM FSI FORMATIONS
8 rue du marché
32260 Seissan
05 62 65 78 64
contact@acm-fsi-formations.fr



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

Consultez notre site !

Programme SRI

SENSIBILISATION AUX RISQUES INCENDIE

Objectifs :

Cette formation sensibilise le personnel à la manipulation d'extincteurs dans différentes situations. Le personnel sera capable de :

- Réagir face à un départ de feu
- Manipuler les extincteurs de façon adaptée

Théorie (1h)

***Le feu et ses conséquences :**

Les principes, les sources, la propagation

***La conduite à tenir en cas de début d'incendie :**

Les dispositifs d'alarme, les consignes de sécurité

Pratique (2h)

Exercices d'extinction de différents types de feu :

- Suivant leur nature : solides, liquides, électriques, gazeux
- Les différents milieux aérés, clos, ouverture de porte, présence de fumées.
- Les moyens d'alerte, d'extinction, d'évacuation, plans, point de rassemblement.
- Les moyens d'extinction présents comme les portes coupe feu, sprinklage, extincteurs, RIA, SSI.

Matériel pédagogique :

Extincteurs (eau pulvérisée et CO2)
Générateur de flammes propre
Moyens informatiques

Évaluation de formation :

Mises en situation ou exercices
pratiques sur générateur de flammes.

Recyclage : il est préconisé d'effectuer cette formation de manière régulière (tous les 6 mois)

Code du Travail

L 4154-4 à 6 : tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des personnels qu'il embauche. Code du Travail – Article R4227-39

APSAAD Règle R6

Chapitre 4 : l'effectif doit être d'au moins un employé sur dix par secteur. Leur répartition géographique doit être telle qu'il soit possible de réunir en tous points d'un même secteur un effectif minimal de deux personnes en moins d'une minute.

Chapitre 6 : les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation théorique et pratique sur la prévention et la lutte contre l'incendie.